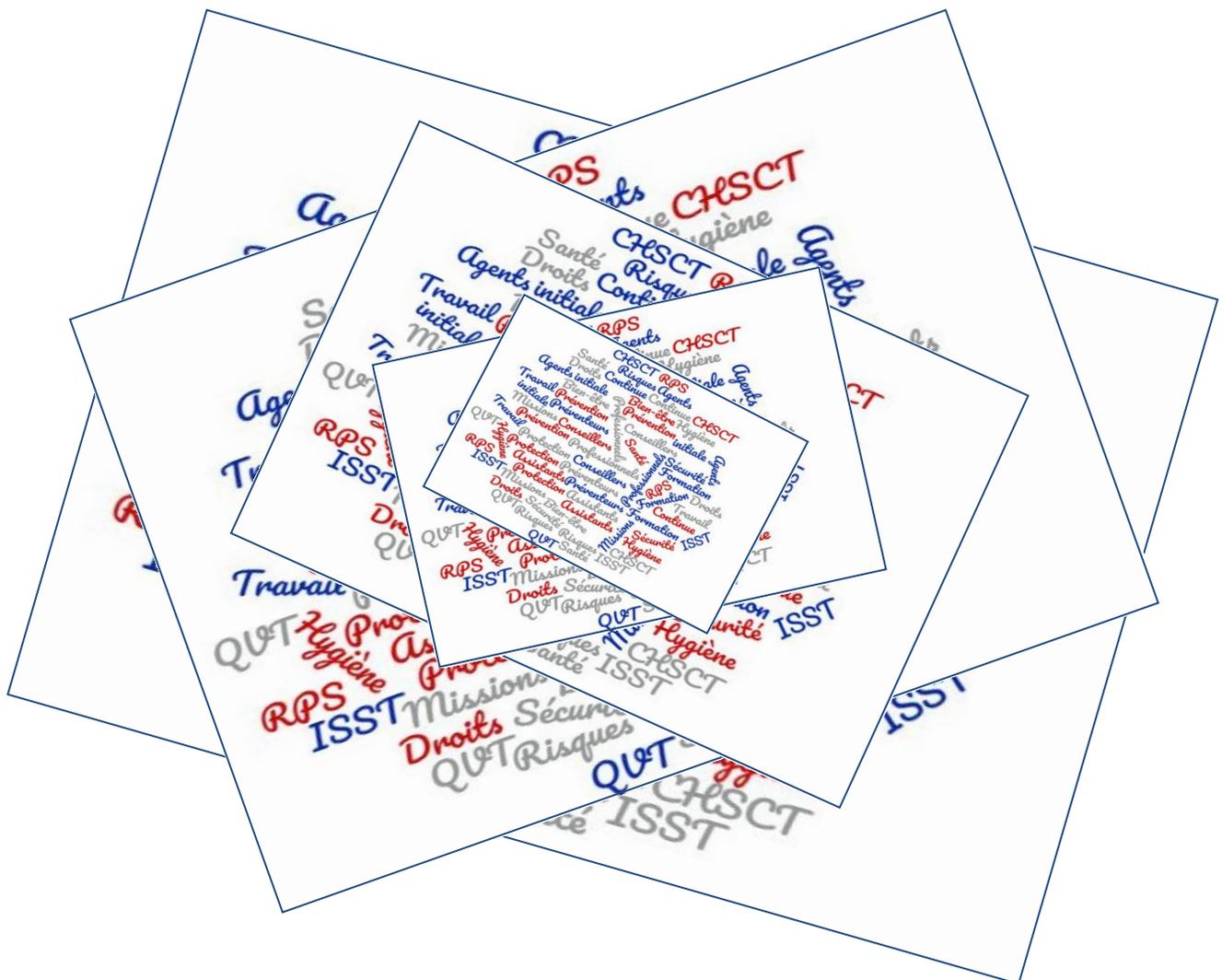




# Offre de formation - 2019

## Formations en Santé et Sécurité au Travail







**Institut National du Travail, de l'Emploi et de la  
Formation Professionnelle**

**Mission Santé Sécurité au Travail**

<http://www.intefp.travail-emploi.gouv.fr/>

1498 route de Sain Bel

69280 Marcy L'étoile

Etablissement public à caractère administratif

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :

82 69 09369 69 auprès de la Préfecture de la région

Rhône Alpes le 08 décembre 2006

Pour tous renseignements :

Mail institutionnel : [intefp.polepartenariat@travail.gouv.fr](mailto:intefp.polepartenariat@travail.gouv.fr)

Page web : [cliquez ici](#)

◆ **Virginie GERMAIN-LOBROT**

Chargée de développement des formations SST

Téléphone : 04.78.87.47.25

Mail: [virginie.lobrot@travail.gouv.fr](mailto:virginie.lobrot@travail.gouv.fr)

◆ **Catherine LINARES**

Responsable de projet en charge des ISST

Téléphone : 04.78.87.49.90

Mail: [catherine.linares@travail.gouv.fr](mailto:catherine.linares@travail.gouv.fr)

◆ **Justine SEURAT**

Assistante communication

Téléphone : 04.78.87.47.85

Mail: [justine.seurat@travail.gouv.fr](mailto:justine.seurat@travail.gouv.fr)

**« L'INTEFP : Vers une culture de la santé et de la  
sécurité au travail  
dans la fonction publique »**



◆ **Qui sommes-nous ?**

La Mission Santé et Sécurité au Travail dans les fonctions publiques (MSSTFP) de l'INTEFP a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2008 afin de former les agents de la Fonction Publique. Notre projet est de professionnaliser durablement les acteurs de la prévention en s'appuyant sur les organisations, les contextes et les territoires. Notre objectif étant de permettre à toute la Fonction Publique de bénéficier des acquis et des expériences en Santé et Sécurité au travail, nous avons développé, depuis près de 10 ans, notre offre de formation afin de pouvoir répondre aux besoins, que nous savons grandissants. S'appuyant sur l'expertise du Ministère du travail et en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), l'INTEFP se veut vecteur de partage et de capitalisation des savoirs au sein de la fonction publique.

◆ **Quelles sont nos missions ?**

La MSSTFP intervient dans les actions de formation initiale à destination des membres de CHSCT, des assistants et conseillers de prévention, mais également dans le processus de professionnalisation des ISST (formation labellisée depuis 2011 par le comité de labellisation de l'École de la GRH de la DGAFP). Depuis 2008, la Mission Santé et Sécurité au Travail mobilise des partenariats, des compétences et des moyens afin de mettre en place des actions de formation professionnelle sur des champs spécifiques identifiés par les acteurs de la prévention. Ainsi, nous sommes fiers de vous proposer des formations sur mesure à destination de vos agents.



◆ **Quelle vision de la formation ?**

**La formation par les pairs : pour une professionnalisation des acteurs**

Notre réseau interministériel d'intervenants apporte à nos formations un regard ouvert, dynamique et pluriel, afin de sensibiliser les agents aux questions touchant à la santé et à la sécurité au travail.

La Mission Santé et Sécurité au Travail privilégie la mise en situation des acteurs de la SST afin de leur faire construire une démarche de prévention à partir d'une alternance entre terrain professionnel et apprentissage présentiel.



#### ◆ L'inter ministérialité : au cœur de nos préoccupations

L'année 2018 ayant marqué le franc succès rencontré par nos formations ouvertes à l'inter ministériel, nous souhaitons pour cette nouvelle année continuer de vous les proposer.

**Des formations initiales et continues sont donc régulièrement ouvertes par la MSSTFP afin de répondre aux besoins des agents.**

#### ◆ Quels avantages à l'inter ministérialité ?

Les échanges, et les rencontres avec des agents provenant d'autres ministères nourrissent la réflexion des stagiaires et leur permettent également de se constituer **un réseau de pairs**.

La MSSTFP mise donc sur **la diversité pour enrichir le déroulé des formations proposées**.

Retrouvez toutes nos formations ouvertes à l'interministériel dans la suite de ce catalogue.

#### ◆ A l'écoute de vos besoins : nouvelles formations et nouveaux publics

La MSSTFP, spécialiste des formations destinées aux CHSCT, aux Assistants et Conseillers de prévention et aux Inspecteurs Santé Sécurité au Travail (ISST), a, non seulement **élargi son offre de formation** mais a également ouvert ces formations à **de nouveaux publics**.

Que vous soyez **RH, préventeurs, agents, logisticiens ou encore managers**, nos formations sauront répondre à vos attentes.

#### ◆ La formation tout au long de la vie : une priorité de l'INTEFP



A l'INTEFP, nous pensons que les formations initiales doivent être complétées par des formations continues pour **répondre aux réalités rencontrées par les agents de prévention**.

Ainsi, l'équipe pédagogique de la MSSTFP est heureuse de vous proposer cette année encore de nombreuses formations continues, élaborées par nos spécialistes de la SST à partir des besoins des préventeurs.



## Pourquoi choisir l'INTEFP ?

- ◆ **La garantie de la qualité de la formation.**

Notre réseau d'intervenants est composé de **professionnels de la Santé Sécurité au Travail** (Inspecteur du travail, Inspecteur Santé Sécurité au Travail, Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Psychologue-ergonome, Médecin de prévention, Consultant...)

Nos formateurs **sont également formés à intervalles réguliers en ingénierie de formation, ingénierie pédagogique et techniques d'animation actionnelle.**

- ◆ **Toujours nos formations sur mesure**

La MSSTFP propose également de vous concevoir **des formations sur mesure** en accord avec les besoins de vos agents. Les programmes seront adaptés ou bien entièrement élaborés par nos soins en fonction des attentes et des réalités de vos institutions.

Nos formateurs interviendront **sur votre site et selon les dates qui conviennent le mieux pour assurer la meilleure participation des préventeurs.**

- ◆ **Se former à l'INTEFP : une immersion totale dans la formation**

Le site de l'INTEFP à Marcy L'étoile dispose de **logements sur place, d'une bibliothèque ainsi que d'un espace de restauration** favorisant l'immersion totale des stagiaires dans leur formation.

**Des navettes entre la gare de Perrache et le site de l'INTEFP** sont également mises à disposition pour faciliter l'accès des stagiaires à notre centre de formation.



- ◆ **L'INTEFP : centre de formation national**

L'INTEFP dispose également de 6 centres interrégionaux de formation à Bordeaux, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, et Paris, dans lesquels nos formations peuvent être organisées afin de limiter les déplacements des stagiaires.

**Contactez-nous pour plus de renseignements!**

♦ **Un espace partagé pour plus d'échanges de pratique**

Afin de vous permettre de trouver les réponses à vos questions même après votre formation, la Mission Santé Sécurité au Travail, met à votre disposition **un espace partagé sur sa plateforme d'apprentissage à distance PADINT**, dont les accès vous seront ouverts dès votre inscription et ce pendant un an.



Ainsi, vous pourrez y retrouver **les documents généraux tels que le vadémécum des textes en Santé Sécurité au Travail, ou bien encore des exemples de documents (Trame de DUER, plan de prévention vierge...)** pouvant vous aider à améliorer la démarche de prévention en santé et sécurité au Travail dans votre institution.

**Nous savons également combien les échanges de pratique sont formateurs et fondamentaux** dans la mise en place d'une démarche de prévention. Aussi, des forums d'échanges vous seront ouverts et vous serez ainsi en capacité de poser des questions à vos pairs mais aussi de partager votre expérience en matière de prévention des risques.



PadINT

♦ **Besoin d'aller plus loin ?**

La Mission Santé Sécurité au Travail reste à votre écoute afin de **satisfaire vos besoins en formation**.

Ainsi, lors des bilans de formation, il vous sera demandé quelle formation pourrait compléter vos connaissances et compétences.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins (**même sur-mesure**), nous vous proposerons dans les meilleurs délais un programme de formation adapté.

# Sommaire



## Nos formations initiales

- ◆ [Formation hybride des assistants de prévention—p15](#)
- ◆ [Formation hybride des conseillers de prévention—p16](#)
- ◆ [Formation recyclage assistants et conseillers de prévention—p17](#)
- ◆ [Formation des membres de CHSCT—p18](#)
- ◆ [CHSCT– formation recyclage niveau 2—p19](#)
- ◆ [Formation des Inspecteurs Santé Sécurité au travail \(ISST\)—p20](#)
- ◆ [La prévention des Risques Psychosociaux en CHSCT de la Fonction Publique—p21](#)
- ◆ [Formation spécifique ARS : être membre de CHSCT—p22](#)
- ◆ [Formation initiale des assistants de prévention des ARS—p23](#)
- ◆ [Formation initiale des conseillers de prévention des ARS—p24](#)

## Nos formations continues

- ◆ [Accident industriel : accompagnement de la cellule de crise—p26](#)
- ◆ [Accident de service—p27](#)
- ◆ [Conseillers de prévention : communiquer et animer le réseau des assistants de prévention—p28](#)
- ◆ [Le contrôle du risque électrique—p29](#)
- ◆ [Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête—p30](#)
- ◆ [Evaluation des risques professionnels et sa transcription dans le Document Unique—p31](#)
- ◆ [Formation/information sur le métier et les missions d’assistants/conseillers de prévention—p32](#)
- ◆ [Gestion des situations de travail dégradées—p33](#)
- ◆ [Le handicap au quotidien : leviers du management et des RH—p34](#)
- ◆ [Initiation au plan particulier de mise en sûreté—p35](#)
- ◆ [Introduction au système de prévention de la santé-sécurité au travail dans la fonction publique—p36](#)
- ◆ [Module e-learning : Les plans de continuité d’activité—p37](#)

# Formations 2019

- ◆ [Module e-learning : La sûreté des agents—p38](#)
- ◆ [Plan de prévention pour intervention des entreprise extérieures—p39](#)
- ◆ [Présider un CHSCT—p40](#)
- ◆ [Prévenir le harcèlement et les violences faites aux agents—p40](#)
- ◆ [Prévenir les RPS : sensibilisation—p41](#)
- ◆ [Prévenir les RPS : outils et moyens—p42](#)
- ◆ [Prévenir les RPS : agir face aux situations dégradées—p43](#)
- ◆ [Prévenir les RPS en cellule de veille/alerte : analyse et prévention primaire—p44](#)
- ◆ [Qualité de vie au travail et prévention des RPS : Approche et outils pour le management—p45](#)
- ◆ [Rédiger une fiche de poste à partir d'une donnée de sécurité—p46](#)
- ◆ [Risques liés à l'utilisation des équipements de levage—p47](#)
- ◆ [Les travaux réglementés—p48](#)
- ◆ [La visite de CHSCT—p49](#)
  
- ◆ **Une équipe au service de la formation des préventeurs**



L'équipe de la Mission Santé Sécurité peut également répondre à vos besoins **en construisant des formations « sur-mesure »** selon les thèmes identifiés en amont par vos services formation.

Une équipe accueillante et au service de la formation des agents, saura vous guider dans le choix des actions à mettre en place dans votre service.

Une pédagogie active, des formateurs expérimentés et des Responsables de projet à votre écoute, permettent à la MSST de répondre à vos questions **de manière personnalisée**.

Enfin, les équipements de l'INTEFP vous permettent d'envisager la réalisation des sessions de formation dans vos locaux ou bien dans un de nos centres de formation.



Afin de vous faciliter l'accès aux formations en Santé et Sécurité au Travail, l'équipe de la Mission Santé Sécurité vous propose un calendrier fixe de formation diverses ouvertes à l'interministériel.

**Comment s'inscrire ?**

Remplissez la fiche d'inscription (p12-13) et renvoyez-la nous par email.

Nous vous ferons parvenir les documents relatifs à la formation dans les meilleurs délais.

**Aucune date ne vous convient ?**

Contactez-nous pour en fixer une plus appropriée à vos disponibilités!

FORMATION	TYPE	PUBLIC	DATE	LIEU	TARIFS PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE
Assistants et conseillers de prévention interministériel	Initiale	Assistants et conseillers de prévention	14/01/2019-18/01/2019	INTEFP	200€
Assistants et conseillers de prévention des ARS	Initiale	Assistants et conseillers de Prévention—ARS	14/01/2019-18/01/2019	INTEFP	200€
Elaborer des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures	Continue	Assistants et conseillers de prévention	05/02/2019-06/02/2019	INTEFP	200€
Prévenir les RPS : outils et moyens	Continue	Tout agent	07/02/2019-08/02/2019 puis le 14/03/2019	INTEFP	400€
Accident de service : régime et enquête	Continue	Assistants et conseillers de prévention, membres de CHSCT	21/03/2019	INTEFP	200€
Formation recyclage des assistants et conseillers de prévention	Continue	Assistants et conseillers de prévention	21/03/2019–22/03/2019	INTEFP	200€

**A noter :**

**Les tarifs indiqués sont par jour et par stagiaire (hors indication inverse)**

**Ces tarifs sont TTC, l'INTEFP est exonéré de TVA.**

**Ces tarifs n'incluent pas les frais de transport, restauration et hébergement restant à la charge de la structure commanditaire.**



FORMATION	TYPE	PUBLIC	DATE	LIEU	TARIF PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE
Prévenir les RPS : agir face aux situations dégradées	Continue	Tout agent ayant déjà suivi une formation de 2 jours sur les RPS	Le 04/04/2019 puis le 16/05/2019	INTEFP	400€
Conseiller de prévention : animer un réseau d'assistants de prévention	Continue	Conseiller de prévention	03/04/2019	INTEFP	200€
Assistants et conseillers de prévention interministériel	Initiale	Assistants et conseillers de prévention	20/05/2019- 24/05/2019	INTEFP	200€
Elaborer des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures	Continue	Assistants et conseillers de prévention	18/06/2019- 19/06/2019	INTEFP	200€

**Toutes les actions de formations proposées font l'objet d'une évaluation des acquis des stagiaires donnant lieu à une attestation de formation.**

**Les modalités d'évaluation vous seront explicitées dans les programmes détaillés des formations.**

Le calendrier des formations prévues sur le second semestre vous sera envoyé fin juin 2019.

Pour répondre à des besoins urgents, nous pouvons vous programmer des sessions de formation à la demande.





# Fiche d'inscription

A retourner par e-mail à l'adresse suivante :

[intefp.polepartenariat@travail.gouv.fr](mailto:intefp.polepartenariat@travail.gouv.fr)

Intitulé de la formation choisie : .....

Dates : ...../...../..... Au ...../...../.....

## Le stagiaire

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Statut :  vacataire  titulaire  contractuel  stagiaire  agent de droit privé

Catégorie :  A  B  C

Fonction exercée : .....

Direction ou service : .....

Exprimez vos motivations pour suivre cette formation :



## Votre structure

Nom de votre responsable hiérarchique : .....

Courriel de votre responsable hiérarchique : .....@.....

Nom du service chargé de la formation : .....

Personne du service formation à contacter

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale: .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Fait à .....

Le : .....

Nom, prénom, et signature de l'agent :

Nom, prénom et signature du chef de service :      Nom, prénom et signature du responsable RH :



# Formation hybride initiale des Assistants de prévention

Code : FIAP0001

## Informations pratiques :

**Durée : 3h préalable en e-learning + 5 jours obligatoires (33h)**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS:

Appréhender la réglementation santé/sécurité au travail applicable à la fonction publique

Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique

Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

## Contenu de la formation

### **MODULE E-LEARNING PRÉALABLE (3H)**

L'évolution des politiques publiques de prévention

Les sources législatives et réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail

Le rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

### **FORMATION PRÉSENTIELLE**

retour sur l'expérience e-learning

L'activité de l'assistant de prévention.

Définir les missions et le positionnement de l'assistant de prévention

La démarche d'évaluation des risques

Les méthodes et les outils d'intervention

La visite des locaux

Savoir communiquer et animer un réseau

Adapter les outils et les méthodes de communication aux situations et aux acteurs

Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux.

# Formation hybride initiale des Conseillers de prévention

code FICP0001

## Informations pratiques :

**Durée : 3h préalable en e-learning + 7 jours obligatoires (45h)**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Appréhender la réglementation santé/sécurité au travail applicable à la fonction publique

Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique

Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

Assurer la coordination du réseau des assistants de prévention

Animer le réseau des assistants de prévention

## **MODULE E-LEARNING PRÉALABLE (3H)**

L'évolution des politiques publiques de prévention

Les sources législatives et réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail

Le rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

## **FORMATION PRÉSENTIELLE**

retour sur l'expérience e-learning

L'activité du conseiller de prévention.

Définir les missions et le positionnement du conseiller de prévention

La démarche d'évaluation des risques

Les méthodes et les outils d'intervention: Maîtriser les moyens nécessaires à l'exercice de l'activité

La visite des locaux

Sensibilisation à la prévention des RPS

Intervention des entreprises extérieures et plan de prévention

Savoir communiquer et animer un réseau

# Formation recyclage des Assistants et Conseillers de prévention

code : FRACP0001

## Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : avoir suivi la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

**A NOTER : POUR CETTE FORMATION IL EST DEMANDÉ AUX STAGIAIRE SDE SE PRÉSENTER MUNIS DES REGISTRES RSST ET RSDGI DE LEUR ÉTABLISSEMENT**

## OBJECTIFS:

Perfectionner ses connaissances sur la réglementation santé/sécurité au travail applicable à la fonction publique

Approfondir ses connaissances des documents réglementaires en SST

Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement.

Identifier et prévenir les risques liés à son environnement de travail.

## Contenu de la formation

### **PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LA REGLEMENTATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL APPLICABLE À LA FONCTION PUBLIQUE**

Rappel réglementaire

Les registres RSST et RSDGI

DUERP : échanges, lien avec les autres registres

Analyse d'un poste de travail

Les accidents de service et congés maladie ordinaires

### **IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À SON ENVIRONNEMENT**

#### **(2 RISQUES AU CHOIX EN FONCTION DES PARTICIPANTS)**

Le risque électrique—Le risque chimique— Les chutes de plain-pied—Le risque routier—Les TMS

Les RPS—Le risque amiante—Le registre accessibilité—Le travail en hauteur et fiches de vérification

Le risque incendie—Intervention des entreprises extérieures

Coordination d'un réseau d'Assistants de prévention

# Formation des membres de CHSCT

code FICH0001

## Informations pratiques :

**Durée : 30min en e-learning préalable + 3jours + 2 jours en présentiel obligatoires (30h30)**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Repérer la diversité des différentes missions du CHSCT

Identifier le rôle et les prérogatives du CHSCT et de ses membres

Inscrire l'action des membres du CHSCT dans une démarche globale et systémique de prévention

Acquérir et savoir utiliser les méthodes et outils d'intervention relatifs au CHSCT

## Contenu de la formation:

### **E-LEARNING PRÉALABLE (30 MIN)**

Les politiques de prévention et le cadre juridique

### **PRÉSENTIEL PREMIÈRE PARTIE : 3 JOURS**

Les acteurs de la prévention dans la fonction publique et leurs missions, L'évaluation et la prévention des risques professionnels, La visite de CHSCT, L'enquête accident de service/du travail

### **PRÉSENTIEL DEUXIÈME PARTIE : 2 JOURS**

#### **Thématique à définir en fonction des besoins de l'établissement.\***

#### Quelques exemples :

La prévention des risques psychosociaux, Accidents et maladies professionnelles, Ambiance thermique, Amiante, Risques biologiques et sanitaires, Le bruit, Le champ électromagnétique, Le risque chimique, Conception et aménagement des locaux, Les conduites addictives, Danger grave et imminent – droits d'alerte et de retrait, L'éclairage, Electricité, Entreprises extérieures (opérations de bâtiment et de génie civil – travaux du bâtiment et des travaux publics), Explosion sur les lieux de travail, Fonction d'inspection : autorité et moyens, Harcèlements, La médecine de prévention ....

**\* attention les deux dernières journées doivent être organisées et choisies par les organisations syndicales.**

**L'INTEFP peut également organiser les 3 premiers jours de la formation obligatoire**

## Formation des membres de CHSCT—recyclage Niveau 2

code : FRCH0001

### Informations pratiques :

Durée : 3 jours (18h)

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : avoir suivi la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Identifier les politiques de prévention et le cadre juridique, Identifier les acteurs de prévention et leurs missions : rappel et aperçu des évolutions , Appréhender les responsabilités en santé et sécurité au travail, Appréhender l'évaluation et la prévention des risques professionnels, Réaliser une visite de CHSCT, Participer à l'enquête accident

### Contenu de la formation

#### **LES POLITIQUES DE PRÉVENTION ET LE CADRE JURIDIQUE : E-LEARNING PRÉALABLE DE 30 MIN**

S'initier à l'évolution des politiques publiques de prévention de la santé au travail et appréhender les sources normatives du système de prévention dans la fonction publique. Identifier les missions du CHSCT telles qu'elles sont prescrites par la réglementation.

#### **LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET LEUR MISSION**

Identifier les missions et les rôles des différents acteurs et identifier le champ de compétence du CHSCT. Situer son action dans les modalités d'information et de consultation du CHSCT

#### **LES RESPONSABILITÉS EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Identifier les principes des responsabilités civiles, administratives et pénales en SST et appréhender la question de la délégation

#### **L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Appréhender la santé sécurité au travail, les principes généraux de prévention, l'évaluation des risques dans le cadre de la situation de travail, son environnement, le contenu du travail, les risques. Analyser une situation de travail

#### **LA VISITE DE CHSCT**

Comprendre et analyser une activité de travail et intégrer les conclusions de la visite à la démarche de prévention de l'établissement

#### **L'ENQUÊTE ACCIDENT**

Identifier les principes de la reconnaissance et de la réparation des accidents. Participer à une enquête accident de service/du travail. Intégrer les conclusions de l'enquête à la démarche d'évaluation des risques.

# Formation interministérielle obligatoire des ISST

code FIIS0001

## Informations pratiques :

Durée : 8 semaines en alternance

Tarif : sur devis

Intervenants par binômes experts et professionnels métier.

Prérequis : Aucun

Nombre de place : 20

## OBJECTIFS :

Appréhender les enjeux de la préservation de la SST dans la fonction publique et se situer dans son environnement de travail

Repérer les fondamentaux du métier d'ISST : Identifier sa mission d'inspection et ses liens avec les autres acteurs de la prévention

Acquérir les bases juridiques, techniques, méthodologiques des interventions en matière de risques au travail

Acquérir les techniques d'intervention en fonction des publics, des demandes et des besoins, les bases de la communication et du conseil

La formation s'étale de septembre à juin , alternant travaux sur poste, semaines en présentiel et stages.

**Le dispositif de professionnalisation des ISST est labellisé depuis 2011** par le comité de labellisation de la GRH de la DGAFP. Il fait l'objet d'une **convention de partenariat entre INTEFP/DGAFP/DRH ministère sociaux depuis 2011.**

### **THÈME 1: LE CADRE JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Appréhender les enjeux de préservation de la SST dans la Fonction publique (1 semaine)

### **THÈME 2 : LA FONCTION D'INSPECTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Identifier les missions, les moyens, les outils de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail (1 semaine)

### **THÈME 3 : LES RISQUES AU TRAVAIL**

Acquérir les bases juridiques, techniques, méthodologiques des interventions en matière de risques au travail (4 semaines)

### **THÈME 4 ET 5 : MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION DES ISST ET MÉTHODOLOGIE DE LA VISITE D'INSPECTION**

Acquérir une méthodologie d'intervention en matière d'inspection et maîtriser la méthodologie de la visite

Acquérir les techniques d'intervention en fonction des publics, des demandes et des besoins

(2 semaines)

### **2 STAGES**

Stage auprès d'un agent de contrôle en DIRECCTE: une semaine

Stage auprès d'un ISST homologue : une semaine

### **BILAN DIFFÉRÉ : RETOUR D'EXPÉRIENCES**

Retour d'expériences de la prise de poste et sur la fonction (2 jours)

# La prévention des risques psychosociaux en CHSCT de la fonction publique

FICH0002

## Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif interministériel : 200€ par jour par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Ingénieur de prévention, Inspecteur du travail, ISST

Consultant...

Prérequis : avoir suivi les 3 premiers jours de la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Partager un vocabulaire commun sur le sujet des risques psychosociaux

Identifier les indicateurs et facteurs des RPS

Conduire une enquête RPS

Mettre en œuvre une action collective en matière de prévention

## JOUR 1 :

Identifier les enjeux économiques et sociaux des RPS : Conséquences sur la santé et l'organisation.

Identifier le cadre réglementaire et les différents acteurs de prévention

Appréhender les moments de l'analyse des risques et les différents niveaux de prévention

Savoir détecter les RPS : du diagnostic au plan d'action

## JOUR 2 :

Développer sa posture d'écoute et d'analyse des situations de RPS

Identifier les RPS dans la problématique d'une enquête, savoir réaliser des entretiens

Etoffer son rôle d'acteur clé de la prévention : analyse et actions de prévention (cas pratique)

## Formation spécifique ARS : être membre de CHSCT

code : FICH0003

### Informations pratiques :

Durée : 5 jours obligatoires (30h)

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Spécialistes de la législation et des contextes spécifiques aux ARS

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

### OBJECTIFS :

Repérer la diversité des différentes missions du CHSCT

Identifier le rôle et les prérogatives du CHSCT et de ses membres

Inscrire l'action des membres du CHSCT dans une démarche globale et systémique de prévention

Acquérir et savoir utiliser les méthodes et outils d'intervention relatifs au CHSCT

Partager un vocabulaire commun sur les RPS

Identifier les indicateurs et facteurs des RPS

Mettre en œuvre une enquête RPS

Mettre en œuvre une action collective de prévention

### Contenu des 5 jours :

#### **DÉFINIR LE CADRE DE L'ACTION:**

Appréhender le cadre de la santé et de la sécurité au travail (SST) dans les ARS

Les parties prenantes de la SST dans les ARS, les missions et le fonctionnement des instances, les différentes responsabilités et les parties pouvant être mises en cause

#### **PARTICIPER À L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION**

L'évaluation et la prévention des risques professionnels

#### **ACQUÉRIR UNE MÉTHODOLOGIE D'ACTION : LA VISITE DES LOCAUX**

Méthodologie de la visite de locaux/ de site et lien avec la démarche de prévention.

#### **ACCOMPAGNER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RPS, 2 JOURS**

Enjeux, analyse des conséquences, accompagnement et démarche de prévention

# Formation initiale des Assistants de prévention spécifique ARS

code FIAP0002

## Informations pratiques :

**Durée : 5 jours obligatoires (30h)**

**Tarif : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

**Spécialistes de la législation et des contextes spécifiques aux ARS**

**Prérequis : aucun**

**Nombre de place min : 5**

**Nombre de place max : 15**

## **OBJECTIFS:**

Appréhender la réglementation santé/sécurité au travail spécifique aux ARS

Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique

Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement.

## **Contenu de la formation**

### **IDENTIFIER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE AUX ARS**

L'évolution des politiques publiques de prévention

Les sources législatives et réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail dans les ARS

Les responsabilités pénales en matière de Santé et Sécurité au Travail

### **GÉNÉRALITÉS SUR LA MISSION D'ASSISTANT DE PRÉVENTION**

Le rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

L'activité de l'assistant de prévention

Définir les missions et le positionnement de l'assistant de prévention

### **LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES**

Les méthodes et les outils d'intervention

La visite des locaux

### **SAVOIR COMMUNIQUER ET ANIMER UN RÉSEAU**

Adapter les outils et les méthodes de communication aux situations et aux acteurs

### **SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.**

# Formation initiale des Conseillers de prévention spécifique ARS

Code FICP0002

## Informations pratiques :

**Durée : 7 jours obligatoires (42h)**

**Tarif : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

Spécialistes de la législation et des contextes spécifiques aux ARS

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Appréhender la réglementation santé/sécurité au travail applicable aux ARS

Identifier le système d'acteurs de la prévention

Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

Assurer la coordination du réseau des assistants de prévention

Animer le réseau des assistants de prévention

## Contenu de la formation

### **IDENTIFIER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE AUX ARS**

L'évolution des politiques publiques de prévention

Les sources législatives et réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail

Le rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

### **GÉNÉRALITÉS SUR LA MISSION DE CONSEILLER DE PRÉVENTION**

L'activité du conseiller de prévention.

Définir les missions et le positionnement du conseiller de prévention

### **LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES**

Les méthodes et les outils d'intervention: Maîtriser les moyens nécessaires à l'exercice de l'activité

La visite des locaux

### **SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RPS**

### **ÉLABORER UN PLAN DE PRÉVENTION**

Intervention des entreprises extérieures et plan de prévention

### **SAVOIR COMMUNIQUER ET ANIMER UN RÉSEAU**

Identifier et savoir utiliser les outils et les méthodes de communication pour favoriser la cohésion du réseau des assistants de prévention



## Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise

Code : FCCE0001

### Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Public : membres de cellule de crise

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Formateur en prévention des risques majeurs

Prérequis : avoir suivi une formation

Initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS:

Identifier son rôle et ses missions en tant qu'acteur de la cellule de crise afin d'agir en cas de crise potentielle

Savoir mobiliser des réflexes acquis grâce à l'expérimentation

Savoir anticiper les facteurs de crise

Savoir anticiper ses actions en cas de crise majeure

S'approprier des outils propres à son administration en matière de gestion de crise

### Contenu de la formation :

#### **APPRÉHENDER LA NOTION DE RISQUES MAJEURS**

Définir les risques majeurs

Gérer une crise provoquée par un risque majeur

#### **LA CELLULE DE CRISE : RÔLES ET MISSIONS**

Définir les rôles et missions d'une cellule de crise

S'approprier les documents

Quelles actions mettre en œuvre avant, pendant et après la crise ?

#### **MISE EN SITUATION : CAS PRATIQUES**

Réalisation d'exercices pratiques

Retours d'expérience

Débriefing

Rédaction de compte rendu

## L'accident de service

Code : FCACC0001

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : Assistants et conseillers de prévention,  
membres de CHSCT

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Conseiller de prévention,  
Ingénieur de prévention,  
Inspecteur du travail, ISST...

Prérequis : avoir suivi une  
formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Identifier le régime des accidents de service/accidents du travail

Réaliser une enquête accident de service/du travail

### Contenu de la formation :

#### **IDENTIFIER LES NOTIONS FONDAMENTALES : L'ACCIDENT DE SERVICE, ACCIDENT DE MISSION, ACCIDENT DE TRAJET, DÉCLARATION, RECONNAISSANCE ET RÉPARATION**

Identifier les définitions juridiques et le cadre réglementaire

( Focus RPS )

#### **PARTICIPER À UNE ENQUÊTE ACCIDENT DE SERVICE**

Construire une méthodologie d'enquête : réalisation, restitution.

Travail sur les modalités de déroulement et restitution de l'enquête

# Conseillers de prévention : communiquer et animer le réseau des Assistants de prévention

Code : FCCP0001

## Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : conseillers de prévention

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

## Intervenants :

Conseiller de prévention

Expérimentés

Prérequis : avoir suivi une formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS :

Identifier les rôles respectifs des assistants et conseillers de prévention

Savoir communiquer et informer son réseau d'assistants de prévention

Identifier les contraintes et les leviers de la communication

## Contenu de la formation :

### **CONSTITUER LE RÉSEAU DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION : LEURS PROFILS (TECHNICIEN DE LA PRÉVENTION), ET LA COMPARAISON DES RÔLES DES CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION.**

- la lettre de cadrage
- Les rôles du conseiller de prévention
- Le lien avec le responsable de service

### **QUELLES ATTRIBUTIONS POUR LES CONSEILLERS DE PRÉVENTION**

Coordonner et animer un réseau des assistants de prévention : l'appui technique, le lancement d'enquête, la diffusion de l'information, la professionnalisation des assistants de prévention, les liaisons avec la direction.

### **SAVOIR COMMUNIQUER ET INFORMER SON RÉSEAU**

Quelle posture adopter en tant que conseiller de prévention pour favoriser la coordination et l'animation du réseau des assistants de prévention.

Les techniques et outils d'animation à la disposition des conseillers de prévention pour l'animation de leur réseau.

## Le contrôle du risque électrique

Code : FCIS0001

### Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Public : Inspecteurs Santé Sécurité au Travail

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Ingénieur de prévention des risques, ISST confirmé

Prérequis : avoir suivi la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Maîtriser les fondamentaux en matière d'électricité, utiles au contrôle.

Identifier les différentes configurations du risque électrique

S'approprier la réglementation et ses évolutions récentes

Savoir lire, interpréter et exploiter un rapport de vérification

### Contenu de la formation :

Les fondamentaux en électricité

Le risque électrique et la réglementation : architecture de la réglementation

Evolutions du cadre réglementaire depuis les changements fondamentaux de l'année 2011

Savoir lire un rapport de vérification : méthodes d'analyse

La nécessité de « lecture » critique : savoir détecter les risques majeurs

Savoir exploiter un rapport de vérification

Une approche des méthodes de contrôle : la force du constat et de la proposition

## Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête

Code : FCTP0001

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : tout préventeur

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Conseiller de prévention,  
Inspecteur du travail, ISST...

Prérequis : avoir suivi une  
formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS:

Connaitre les définitions et conditions nécessaires à la mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait (signalement DGI)

Connaitre la procédure d'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait

Identifier le rôle du CHSCT (enquête, désaccord) et les obligations de l'autorité administrative

Savoir impulser une action de prévention adaptée suite à un DGI

### Contenu de la formation :

#### LES NOTIONS FONDAMENTALES : LE DGI, LE DROIT DE RETRAIT, L'ALERTE

Identifier les définitions juridiques et le cadre réglementaire

#### LA PROCÉDURE D'ALERTE ET LE REGISTRE DGI

Identifier la procédure d'alerte prévue par la réglementation

Identifier le registre des DGI

S'approprier l'outil

#### REALISER UNE ENQUÊTE DGI EN CHSCT

Construire une méthodologie d'enquête

Travail sur le règlement intérieur du CHSCT

Travail sur les modalités de déroulement et restitution de l'enquête

#### ET APRÈS ? METTRE EN PLACE UNE ACTION DE PRÉVENTION

Être en capacité de mettre en place une action de prévention après un danger grave et imminent

# Evaluation des risques professionnels et sa transcription dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Code FCACP0001

## Informations pratiques :

**Durée : 2 jours (12h)**

**Public : assistants et conseillers de prévention**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarif : 200€ par jour par stagiaire**

**Tarif Groupe : sur devis**

## Intervenants :

Conseiller de prévention, Inspecteur du travail, Ingénieur de prévention

Prérequis : avoir suivi une formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Initiation au DUERP : Acquérir les méthodes et outils d'intervention des membres des CHSCT/ Assistants et conseiller de prévention

Inscrire son action dans la démarche d'évaluation des risques

Participer à la démarche d'élaboration du DUERP

## Contenu de la formation :

### JOUR 1 :

La démarche d'évaluation des risques et les principes généraux de prévention

Les notions de bases : risques, dangers, santé, sécurité

Les enjeux de l'évaluation des risques

Appréhender le cadre réglementaire au sein de son administration

Identifier le cadre de l'élaboration du DUERP et son articulation avec le programme annuel de prévention

### JOUR 2 :

L'évaluation des risques et le document unique : analyse des postes de travail (évaluation, cotation et hiérarchisation des risques)

Formalisation des résultats et mise à jour du DUERP

Mise en place d'un programme de prévention et mise en œuvre d'actions de prévention

## Formation/information sur le métier et les missions d'assistant/conseiller de prévention

Code : FCACP0002

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : agents

Formation ouverte à l'interministérielle

Tarif : 200€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Conseiller de prévention

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Sensibiliser les agents à la Santé Sécurité au Travail ainsi qu'à la prévention des risques professionnels dans la fonction publique

Mobiliser l'investissement des agents pour promouvoir la culture de la Santé Sécurité au Travail dans l'établissement

Savoir identifier les spécificités liées à la mission d'assistant/conseiller de prévention comme agent préventeur de terrain

### Contenu de la formation

#### LES NOTIONS FONDAMENTALES DE LA SST DANS LA FPE

Les sources législatives et réglementaires applicables en matière de SST

Les responsabilités pénales en matière de SST

Le rôle et missions des acteurs et responsabilités de chacun : chef de service, médecin de prévention, membres du CHSCT, agents, ISST...

#### DÉFINIR LES MISSIONS ET LE POSITIONNEMENT DE L'ASSISTANT/CONSEILLER DE PRÉVENTION

Introduction de la lettre de cadrage

Les domaines d'action

L'activité de l'assistant au quotidien: observation, analyse, diagnostic, proposition, conseil, impulsion

La mission d'évaluation des risques professionnels (initiation)

## Gestion des situations de travail dégradées : groupe d'échanges de pratique

Code FCIS0002

### Informations pratiques :

Durée : 3 jours (18h)

Public : Inspecteur Santé Sécurité au Travail

Formation ouverte à l'interministériel

Tarif : 400€ par jour par stagiaire

Tarif Groupe : sur devis

### Intervenants :

Médiateur, ISST, intervenant extérieur

Prérequis : avoir suivi une formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Incarner la problématique de la gestion des situations de travail dégradées à partir de cas concrets

Faire émerger la réalité du travail des ISST

Dégager des repères professionnels transverses interministériels

### Contenu de la formation

#### DÉFINITION DES SITUATIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Définition des notions et Identification des repères professionnels

#### IDENTIFIER LES REPÈRES LIÉS AUX ACTIONS

L'intervention de l'ISST : définition de la notion

L'intervention de l'ISST : la préparation

#### INTERVENIR FACE À UNE SITUATION DÉGRADÉE

Savoir intervenir

Identifier les suites de l'intervention

#### L'EXPERTISE DE L'ISST

L'expertise : définition

#### L'ISST ET LES ENQUÊTES DE CHSCT

Les éléments déclencheurs

Les postures de l'ISST

Conseils méthodologiques

Participer à une enquête CHSCT, au rapport d'enquête et savoir l'utiliser

# Le handicap au quotidien : leviers du management et des RH

Code : FCMA0001

## Informations pratiques :

**Durée : 3 jours (18h)**

**Public : Personnel encadrant, Responsable RH**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarif : sur devis**

## Intervenants :

**Consultant et spécialiste du management**

**Prérequis : aucun**

**Nombre de place min : 5**

**Nombre de place max : 15**

## OBJECTIFS

Aborder la politique du handicap au travail dans sa globalité : recrutement, intégration et maintien dans l'emploi dans le sens d'une approche intégrée

Définir son rôle en matière de prise en compte du handicap au travail

Interroger et adapter ses pratiques professionnelles

Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action.

## Contenu de la formation

### **Classe virtuelle (1h30)**

Lancement de la formation (programme et déroulé)

Présentation des stagiaires et constitution de groupe d'apprenants

Interrogations sur les représentations du handicap

### **E-learning (4 modules de 20 min chacun)**

Interrogations sur les représentations du handicap (suite)

Identifier les différents types de handicap

La réglementation de la politique du handicap dans la fonction publique

Savoir identifier les acteurs internes et externes

### **Présentiel : 2 jours**

Savoir mener un entretien d'intégration et/ou de retour à l'emploi après une aggravation de la situation de handicap d'un agent

Anticiper l'arrivée ou le retour d'un agent et l'accueillir dans de bonnes conditions

Identifier les personnes ressources pour accompagner l'agent dans ses démarches

Réaliser le suivi et l'évaluation professionnelle d'un agent en situation de handicap

Elaborer un plan d'action prenant en compte le maintien physique, social et professionnel de l'agent

## Initiation aux plans particuliers de mise en sûreté

Code FCACP0003

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : Assistants et conseillers de prévention de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

### Intervenants :

Conseiller de prévention académique

Prérequis : avoir suivi une formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS :

Identifier le cadre réglementaire relatif à l'Education Nationale et à l'Enseignement Supérieur

Savoir élaborer un plan particulier de mise en sûreté et procéder à sa mise en place

Savoir réagir face aux risques majeurs

### Contenu de la formation :

Identifier et s'approprier le cadre réglementaire relatif à la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté dans les l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur

A partir du guide d'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté, savoir comment procéder à leur constitution.

### **MISE EN SITUATION : LES PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SÛRETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS**

A partir de scénarii d'exercice, participer à l'élaboration de plans particuliers de mise en sûreté

# Introduction au système de prévention de la Santé et Sécurité au Travail dans la fonction publique

Code FCPR0001

## Informations pratiques :

Durée : 3 jours (18h)

Public : acteurs de prévention, médecin du travail amenés à intervenir pour la fonction publique

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

## Intervenants :

Conseiller de prévention,  
Médecin de prévention, ISST,  
Inspecteur du travail...

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS :

S'approprier la culture de prévention de la SST au travail pour les trois versants de la Fonction publique (Etat, Hospitalière, Territoriale)

Appréhender le cadre réglementaire et institutionnel et les principes organisationnels sous-jacents

Savoir repérer les points communs et les divergences entre les fonctions publiques

Comprendre les situations de superposition/articulation avec le système de prévention du régime général

## Contenu de la formation :

### JOUR 1

Appréhender les grands principes d'organisation de la SST dans la fonction publique : repères historiques, statistiques et juridiques.

### JOUR 2

Identifier les véritables spécificités de la SST dans la fonction publique : le dialogue social, le contrôle et le régime de « responsabilités ».

### JOUR 3

La spécificité du suivi médical des fonctionnaires et du régime des accidents de service.

## Module e-learning : Les plans de continuité d'activité

Code : FCTP0002

### Informations pratiques :

Durée : 30 min

Public : tout acteur de prévention

Condition d'accès : ordinateur, connexion internet, casque audio

Tarifs : 50€ pas stagiaire

Prérequis : aucun

### OBJECTIFS

Intégrer les plans de continuité d'activité à son action de préventeur

Identifier les enjeux liés à l'élaboration des plans de continuité d'activité

Identifier les conséquences liés à la mise en œuvre des plans de continuité d'activité

### Contenu du module :

#### **INTERVIEW FILMEE DE M. PIERRE MARDRUS, CHARGE DE MISSION AUX MINISTERES SOCIAUX**

Présentation des PCA, responsabilités et enjeux.

Présentation des conséquences pour les agents.

Comment s'effectue la reprise d'activité post-crise?

#### **INTEGRER LES PLANS DE CONTINUITE D'ACTIVITE A SON ACTION DE PREVENTEUR**

Activités d'auto-formation

Savoir identifier les risques à intégrer aux plans de continuité d'activité

Identifier les impératifs à respecter lors de l'élaboration des plans de continuité d'activité

Identifier les actions à mettre en œuvre lors de la reprise d'activité post-crise

## Module e-learning : La sûreté des agents

Code : FCTP0003

### Informations pratiques :

Durée : 45 min

Public : tout acteur de prévention

Condition d'accès : ordinateur, connexion internet, casque audio

Tarifs : 50€ par stagiaire

Prérequis : aucun

### OBJECTIFS :

Savoir identifier les risques de malveillance

Identifier les actions spécifiques de prévention à mettre en œuvre au quotidien

Identifier les responsabilités et les acteurs de prévention

Règles fondamentales et mise en œuvre de la prévention

### Contenu du module :

#### **INTERVIEW FILMÉE DE M. LOÏC LE GALL, CHEF DE L'UNITÉ « PLANIFICATION DE DÉFENSE » AU PÔLE « DÉFENSE ET SÉCURITÉ DES MINISTÈRES SOCIAUX**

Les généralités liées à la notion de sûreté dans les administrations

La mise en œuvre des actions de prévention en matière de sûreté

#### **ACTIVITE D'AUTO-FORMATION/INTEGRATION DES CONNAISSANCES**

Le cadre réglementaire et les documents de référence en matière de prévention des risques

Les responsabilités et l'intégration de la notion de sûreté dans l'évaluation des risques professionnels

Violence quotidienne et menace terroriste : quelles différences et quels enjeux pour les agents de la fonction publique?

Identification des acteurs de prévention et interdépendance

Identification des plans de prévention existants

#### **MISE EN SITUATION VIRTUELLE**

Comment agir pour prévenir les risques de malveillance dans la fonction publique?

# Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures

Code FCACP0004

## Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Public : assistants et conseillers de prévention

Formation ouverte à l'interministériel

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

## Intervenants :

Conseiller de prévention,  
Ingénieur de prévention

Prérequis : avoir suivi une  
formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

## OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire

Savoir quand et comment applique le cadre réglementaire

S'approprier un lexique référent

Participer à l'élaboration d'un plan de prévention pour entreprise extérieure

## Contenu de la formation :

**LE CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIFS À L'ÉLABORATION DES PLANS DE PRÉVENTION POUR L'INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES : QUAND ET COMMENT L'APPLIQUER?**

**S'APPROPRIER UN LEXIQUE RÉFÉRENT : IDENTIFIER LES DÉFINITIONS.**

- La typologie des entreprises
- Les risques d'interférence
- Les unités de lieu
- Le personnel
- Quel type d'opérations sont visées?
- Quels sont les protocoles de sécurité ?
- Faire la liste des travaux dangereux

**PARTICIPER À L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE PRÉVENTION POUR ENTREPRISE EXTÉRIEURE**

Cas pratique de mise en situation.

## Prévenir le harcèlement et les violences faites aux agents

code FCTP0004

### Informations pratiques :

**Durée : 2 jours (12h)**

**Public : Assistants et conseillers de prévention, ISST, CHSCT, médecin de prévention...**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarifs : 400€ par jour et par stagiaire**

**Tarif groupe : sur devis**

### Intervenants :

**Consultant, Psychologue, Ergonome, Médiateur**

**Prérequis : avoir suivi une formation initiale**

**Nombre de place min : 5**

**Nombre de place max : 15**

### OBJECTIFS

Partager un vocabulaire commun sur le thème du harcèlement et des violences

Appréhender le cadre juridique et les enjeux relatifs au harcèlement et aux violences

Savoir identifier les indicateurs de situations problèmes

Identifier les différents niveaux de prévention

Mettre en place un dispositif de prévention du harcèlement

Se situer en tant qu'acteur de prévention et développer sa posture d'écoute

### Contenu de la formation

#### **RAPPEL SUR LES NOTIONS DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCES**

Les différents types de violences, de harcèlement et les agissements sexistes

#### **LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL APPLICABLE À LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT**

Les sources législatives et réglementaires applicables dans la fonction publique d'état.

Les responsabilités pénales et la procédure de droit d'alerte et droit de retrait

L'exercice de protection fonctionnelle

#### **PRÉVENIR LES SITUATIONS PROBLÈMES**

Identifier les différents niveaux de prévention, les documents de référence à disposition et les acteurs de prévention

La médiation et la médiation préalable obligatoire

Savoir mener des actions d'information et de sensibilisation

#### **INTERVENIR FACE À UNE SITUATION PROBLÈME**

Appréhender les droits et les devoirs des agents et étoffer son rôle d'acteur clef de la prévention

## Prévenir les RPS : sensibilisation

code : FCTP0005

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : tout agent aucun prérequis

Formation ouverte à l'interministériel

Tarifs : 100€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

### Intervenants :

ISST, Médecin de prévention,  
Ergonome

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Partager un vocabulaire commun sur le sujet des risques psychosociaux

Savoir identifier les indicateurs et facteurs des RPS

Identifier les personnes ressources

Savoir alerter

### Contenu de la formation :

#### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : DE QUOI PARLE-T-ON?

Identifier les notions fondamentales : définitions, facteurs de risques, enjeux

(focus conduites addictives)

#### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : À QUI S'ADRESSER?

Se situer dans le système de prévention et savoir alerter.

## Prévenir les RPS : outils et moyens

code : FCTP0006

### Informations pratiques :

**Durée :** 1h en e-learning préalable + 2 jours + 1 jour en présentiel (19h)

**Public :** tout acteur de prévention ayant déjà suivi une formation initiale

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarifs :** 400€ par jour et par stagiaire

**Tarif groupe :** sur devis

### Intervenants :

Consultant, Psychologue, Ergonome

**Prérequis :** aucun

**Nombre de place min :** 5

**Nombre de place max :** 15

### OBJECTIFS

Appréhender le cadre juridique et les enjeux relatifs aux RPS

Savoir identifier les indicateurs et les facteurs des RPS

Identifier les différents niveaux de prévention des RPS

Mettre en pratique les acquis dans son environnement de travail

### Contenu de la formation : jour 1 et 2

**LES ENJEUX :** Les RPS comme un enjeu sanitaire majeur

**LE CADRE DE LA REGLEMENTATION ET LES ACTEURS :** Identifier le cadre juridique et les différents acteurs de la prévention et leur rôle dans la prévention des RPS

**LES MOMENTS DE L'ANALYSE DES RISQUES :** Les facteurs de risque et l'analyse dynamique de l'organisation du travail, les changements organisationnels, la mise en place et mise à jour du DUER

Situation de crise– Accident

**DETECTER LES RPS :** Les indicateurs des facteurs de risque (manifestations/causes/conséquences), des violences externes au violences internes, du stress au travail à l'épuisement professionnel

Evaluer les facteurs de risque et Agir sur les facteurs de risque

Intégrer les RPS au DUER

**LES DIFFERENTS NIVEAUX DE PREVENTION :**Prévention primaire, secondaire, tertiaire. Le rôle des acteurs de la santé

**LORS DE L'INTERSESSION DE 1 MOIS, DES TRAVAUX DE MISE EN PRATIQUE DES ACQUIS SERONT DEMANDÉS AUX STAGIAIRE**

Jour 3 : Journée de retour d'expérience sur les travaux réalisés lors de l'intersession.

Echanges de pratique et retour d'expérience

# Prévenir les RPS : agir face aux situations dégradées

code : FCTP0007

## Informations pratiques :

**Durée : 1h en e-learning préalable + 1 jour + 1 jour en présentiel (13h)**

**Public : Tout acteur de prévention**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarifs : 400€ par jour et par stagiaire**

**Tarif groupe : sur devis**

## Intervenants :

**Consultant, Psychologue, Ergonome**

**Prérequis : avoir suivi une formation de 2 jours sur les RPS**

**Nombre de place min : 5**

**Nombre de place max : 15**

## OBJECTIFS

Appréhender les changements dans l'organisation du travail

Savoir se situer en tant qu'acteur de prévention

Développer sa posture d'écoute face au RPS

Savoir analyser les situations de RPS

Mettre en pratique les acquis dans son environnement de travail

## Contenu de la formation :

### **APPREHENDER LES MUTATIONS ORGANISATIONNELLES**

Les apports de la sociologie des organisations : le lean management, le management par dispositifs, le neomanagement..., L'Homme au travail : de nouveaux enjeux pour une nouvelle posture

Focus sur la notion d'autonomie

### **ETOFFER SON ROLE D'ACTEUR CLEF DE LA PREVENTION**

Agir en CHSCT (restituer, communiquer, etc...), définir des axes prioritaires, leur mise en œuvre et leur suivi

### **DEVELOPPER SA POSTURE D'ECOUTE ET D'ANALYSE DES SITUATIONS DE RPS**

Écouter, analyser pour mieux appréhender les problématiques et leurs dynamiques sur l'individu, l'organisation et sur le travail. accueillir, accompagner et orienter un collègue. travailler sur une trame de conduite d'entretien

**LORS DE L'INTERSESSION DE 1 MOIS, DES TRAVAUX DE MISE EN PRATIQUE DES ACQUIS SERONT DEMANDÉS AUX STAGIAIRE**

Jour 3 : Journée de retour d'expérience sur les travaux réalisés lors de l'intersession.

Echanges de pratique et retour d'expérience

Levée des derniers questionnements des stagiaire

## Prévenir les RPS en cellule de veille/alerte : analyse et prévention primaire

Code FCCE0001

### Informations pratiques :

**Durée : 2 jours (12h)**

**Public : membres de cellule de veille/alerte**

**Tarifs : 400€ par jour et par stagiaire**

**Tarif groupe : sur devis**

### Intervenants :

Consultant, Psychologue,  
Ergonome, Médiateur, ISST

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS

Partager un socle commun et de compréhension des dynamiques de développement des RPS et de développement de la santé

Partager une méthodologie commune en vue de l'élaboration du plan d'action RPS pour une montée en compétence des membres des cellules veille et alerte en vue d'une consolidation du plan de prévention des RPS

### Contenu de la formation

#### **SOCLE COMMUN**

Identifier le cadre juridique relatif aux RPS

Savoir identifier les facteurs de risques

Identifier les impacts des changements organisationnels

Identifier les manifestations des RPS sur la santé des agents.

#### **METHODOLOGIE : BASÉE SUR DES CAS PRATIQUES**

Savoir utiliser les ressources disponibles afin de mesurer et évaluer les RPS

Savoir mener une analyse en amont des situations de risques à partir des bilans sociaux

Partager une culture commune sur la question des RPS pour favoriser les conditions de travail

## Qualité de vie au travail et prévention des RPS :

### Approche et outils pour le management

Code : FCMA0002

#### Informations pratiques :

Durée : 1 jour + 1 jour (12h)

Public : personnel encadrant, responsable RH, manager ...

Tarifs : 400€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

#### Intervenants :

Consultant, Psychologue,  
Ergonome, Médiateur

Prérequis : aucun

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

#### OBJECTIFS

Développer des pratiques de management répondant au mieux à des enjeux croissants d'amélioration de la qualité de vie au travail et de la performance.

#### Contenu de la formation

Comprendre ce que recouvre la notion de Qualité de Vie au travail, et ce que sont les risques psychosociaux ainsi que les mécanismes du stress au travail

Identifier et savoir analyser les signaux faibles et les situations de travail potentiellement génératrices de RPS

Mettre en perspective les facteurs de contraintes et de ressources (protection) via une analyse structurée et outillée de situations

Identifier les actions à mettre en place pour prévenir au mieux ou réduire les situations à risques repérées

Solliciter ou orienter les interlocuteurs adaptés selon les situations rencontrées dans le quotidien

Développer des pratiques de management répondant au mieux à des enjeux croissants d'amélioration de la qualité de vie au travail et de la performance

**Lors de l'intersession de cette formation un travail en binôme de 2h maximum (à effectuer sur le temps de travail) est demandé aux stagiaire**

## Rédiger une fiche de poste à partir d'une donnée de sécurité

Code FCACP0005

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : assistant ou conseiller de prévention

Formation ouverte à l'interministériel

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

Deux thèmes au choix : à définir par le commanditaire

- Le risque chimique
- Le risque machine

### Intervenants :

Conseiller de prévention,  
Ingénieur de prévention

Prérequis : avoir suivi une  
formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIF :

A partir d'une donnée de sécurité, savoir rédiger une fiche de poste

### Thème 1 : Le risque chimique

#### Contenu de la formation :

#### **RÉDIGER UNE FICHE DE POSTE DE SÉCURITÉ : RISQUES CHIMIQUES**

REACH, La fiche de données de sécurité, l'étiquetage, la fiche technique, la fiche de données de sécurité et les obligations du chef de service, la fiche de données de sécurité et le DUER

#### **RÉDIGER UNE FICHE DE POSTE À PARTIR D'UNE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ET D'UNE FICHE TECHNIQUE**

Etablissement d'une fiche de poste de sécurité risques chimiques.

### Thème 2 : Le risque machine

#### Contenu de la formation :

#### **RÉDIGER UNE FICHE DE POSTE DE SÉCURITÉ : RISQUES MACHINES**

La Directive « machines » 2006/42/CE, Définition d'une machine et d'une « quasi-machine », informations et avertissements sur la machine, principes généraux de rédaction de la notice d'instructions, contenu de la notice d'instruction

#### **RÉDIGER UNE FICHE DE POSTE À PARTIR D'UNE NOTICE D'INSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL**

Etablissement d'une fiche de poste de sécurité d'un équipement de travail.

## Risques liés à l'utilisation des équipements de levage

Code : FCIS0002

### Informations pratiques :

Durée : 2 jours (12h)

Public : ISST

Formation ouverte à l'interministériel

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

### Intervenants :

ISST, Ingénieur de prévention

Prérequis : avoir suivi la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS :

Identifier les différentes catégories d'appareils et accessoires de levage

Identifier les risques liés à l'utilisation des appareils et accessoires de levage

Identifier et appliquer la réglementation spécifique

Savoir lire des rapports de vérification et les exploiter

Appréhender la méthodologie de contrôle

### Contenu de la formation :

Identification des équipements servant au levage

Les Familles d'E.T. Levage – Utilité – Vocabulaire

Identification des principaux composants

Appréhender les risques liés à l'utilisation des équipements de levage

Accidentologie des équipements de levage

Réglementation relative à l'installation, à l'implantation et à l'organisation

Réglementation relative aux vérifications et à la conduite

L'exploitation du rapport de vérification

Une approche des méthodes de contrôle : la force du constat et de la proposition

## Les travaux réglementés

Code : FCIS0003

### Informations pratiques :

Durée : 1 jour (6h)

Public : ISST

Formation ouverte à l'interministériel

Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire

Tarif groupe : sur devis

### Intervenants :

ISST confirmé et membre de la CARSAT

Prérequis : avoir suivi la formation initiale

Nombre de place min : 5

Nombre de place max : 15

### OBJECTIFS :

Être en capacité d'identifier les enjeux de la réglementation en termes de prévention et d'organisation du travail

Percevoir le cadre de l'apprentissage dans la fonction publique d'état

Situer l'action de l'ISST dans la préservation de la santé

Maîtriser les règles régissant la procédure de déclaration de dérogation et les modalités conditionnant l'efficacité de l'action des ISST

Savoir conseiller les établissements sur l'évaluation des risques et la démarche de prévention

### Contenu de la formation :

Présentation de la campagne de recrutement d'apprentis dans la fonction publique d'Etat et enjeux de santé-sécurité au travail

Identifier la procédure de dérogation aux « travaux réglementés » dans la fonction publique d'Etat. : le dispositif réglementaire et les conditions d'application

Pratiques et problématiques de construction d'une action de prévention de la santé des travailleurs mineurs : regards croisés

Rôle et missions de la CARSAT et du service de prévention

Favoriser l'accueil des jeunes et nouveaux embauchés : la démarche synergie

Identifier les outils en ligne et la formation des tuteurs

La démarche globale d'évaluation des risques dans les établissements d'accueil de jeunes travailleurs ou de nouveaux arrivants

Questions ouvertes et débats

## La visite de CHSCT

Code : FCACC0002

### Informations pratiques :

**Durée : 1 jour (6h)**

**Public : Membres de CHSCT, assistants et conseillers de prévention**

**Formation ouverte à l'interministériel**

**Tarifs : 200€ par jour et par stagiaire**

**Tarif groupe : sur devis**

### Intervenants :

**Conseiller de prévention, Inspecteur du travail, Ingénieur de prévention**

**Prérequis : avoir suivi une formation initiale**

**Nombre de place min : 5**

**Nombre de place max : 15**

## OBJECTIFS

Améliorer la démarche de prévention à partir des éléments recueillis en visites de CHSCT

### Contenu de la formation

#### **SAVOIR PRÉPARER UNE VISITE DE SITE**

Identifier le cadre réglementaire et s'approprier des repères méthodologiques.

Repérer les droits et obligations du CHSCT et de ses membres

Situer la visite dans les travaux du CHSCT

Construire une grille de visite

Identifier les registres et les documents consultables

#### **PARTICIPER À UNE VISITE DE SITE**

Collecter des données : observer, consulter des documents et mener des entretiens

#### **LES SUITES DE LA VISITE**

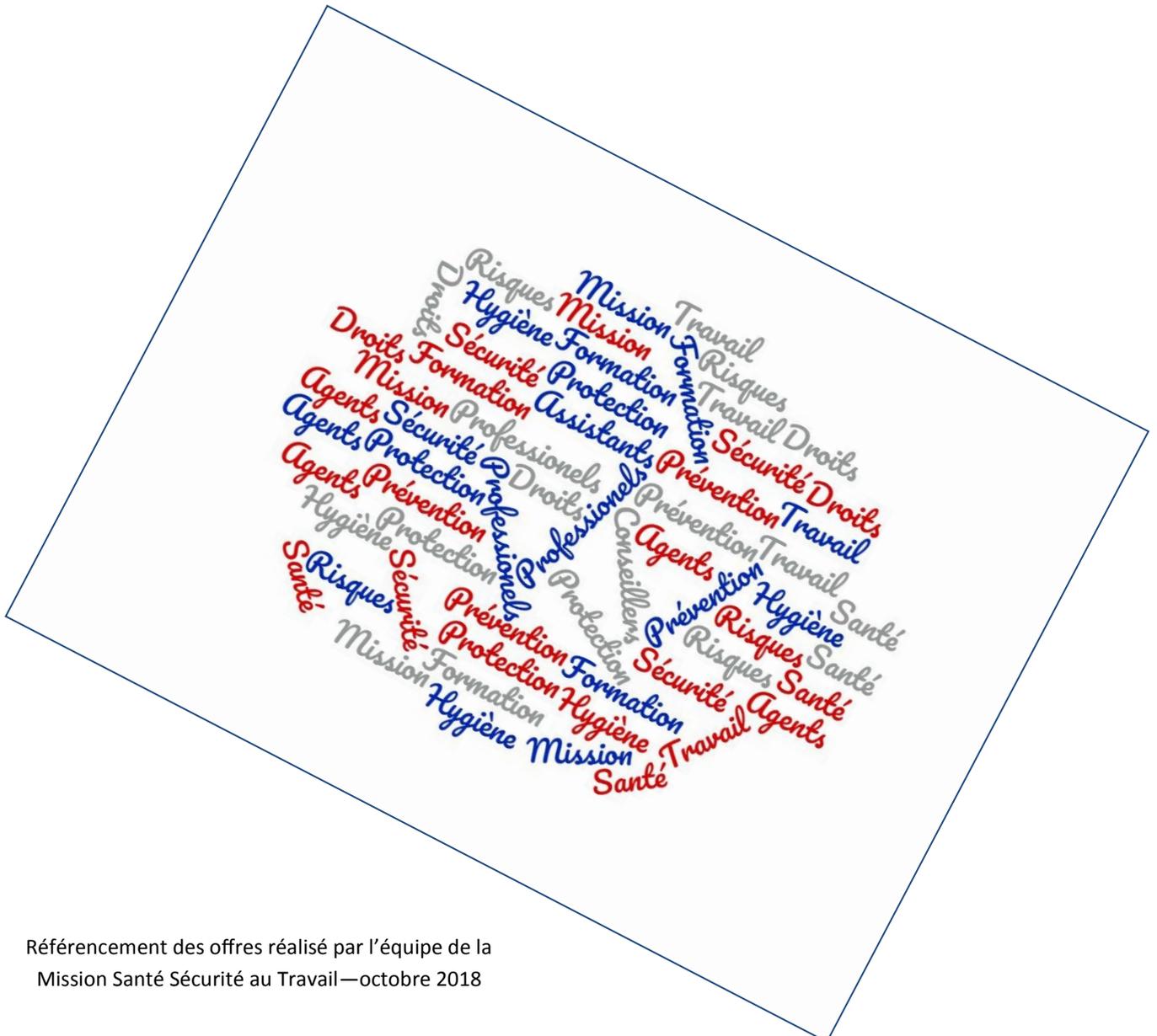
Restituer et exploiter la visite : établir un rapport, rédiger une fiche de proposition d'action, identifier la procédure en CHSCT

Intégrer les conclusions de la visite à la démarche de prévention de l'établissement.

Etablir un tableau de suivi des actions engagées.



Contactez—nous! Notre équipe pédagogique est à votre service pour répondre aux besoins en formation de tous les agents de la fonction publique d'état



Référencement des offres réalisé par l'équipe de la Mission Santé Sécurité au Travail—octobre 2018